SILVIA PORRET CONSEIL

CONTRAT D'INSCRIPTION
RETRAITE BIEN-ÊTRE « CAP VITALITÉ »

1. Parties au contrat à envoyer rempli à :

L'Organisatrice : Silvia Porret

Silvia Porret Conseil, Rue du Jura 25, 2525 Le Landeron (NE) | Tél. : 078 647 30 59

E-mail : contact@silviaporret-conseil.ch | Site : silviaporret-conseil.ch

Le/La Participant(e) :

Nom et Prénom :	
Adresse complète :	
Téléphone :	**E-mail :**
Contact d'urgence (Nom & Tél.) :	

2. Objet, dates et lieu du séjour

- **Prestation :** Participation à la retraite bien-être « Cap Vitalité » (ateliers de mouvement doux, yoga, Pilates, breathwork doux, voyage sonore, visualisation), en collaboration avec la partenaire La Mélodie de l'Âme (lamelodiedelame.ch).
- **Dates et horaires :** Du vendredi 28 mai 2027 à 18h00 au dimanche 30 mai 2027 à 16h00.
- **Lieu :** Hôtel Victoria, Vercorin (VS), Suisse.
- **Capacité :** Groupe limité à 10 personnes maximum.

3. Tarifs et prestations incluses

- **Prix forfaitaire jusqu'au 28 février 2027:** CHF 770.– par personne.
- **Prix forfaitaire à partir du 01 mars 2027:** 820.- par personne.
- **Prestations comprises :** L'animation de l'ensemble des ateliers du programme, l'hébergement en chambre double (2 nuits), la pension complète (du repas dînatoire du vendredi au repas de midi du dimanche) et l'accès au bain nordique de l'établissement.
- **Prestations non comprises :** Le trajet aller-retour jusqu'à Vercorin, les boissons supplémentaires hors forfait repas, les dépenses personnelles ainsi que les assurances personnelles (annulation, accident, maladie, responsabilité civile).

4. Modalités d'inscription et de paiement

- **Clôture des inscriptions :** Le lundi 26 avril 2027 à 12h00 (sous réserve de places disponibles).
- **Validation :** L'inscription devient ferme et définitive dès réception du présent contrat daté et signé, accompagnée du règlement selon l'option choisie ci-dessous :

  ☐ **Option A – Paiement en 1 fois :** CHF 770.– jusqu'au 28 février 2027 ou CHF 820.- à partir du 01 mars 2027 à règler dans les 10 jours suivant la réception de la facture.

  ☐ **Option B – Paiement en 2 fois avec frais administratifs de CHF 10.– :** 1er versement de CHF 400.– à l'inscription et le solde à régler au plus tard le 26 avril 2027.

5. Conditions d'annulation et de report

- **Annulation par le/la Participant(e) :** Toute annulation doit être communiquée par écrit (e-mail ou courrier). En cas de désistement, les frais suivants s'appliquent :
  - Plus de 60 jours avant le début de la retraite: retenue de CHF 50.– pour frais de dossier.
  - Entre 60 et 31 jours avant le début de la retraite : 50 % du montant total reste dû.

- Moins de 30 jours avant le début de la retraite (ou en cas de non-présentation / départ anticipé) : 100 % du montant total reste dû.

Remplacement : Le/La Participant(e) a la possibilité de proposer une personne remplaçante remplissant les conditions de participation, sans frais supplémentaires, sous réserve d'accord préalable de l'Organisatrice.

- **Annulation par l'organisatrice :** L'organisatrice se réserve le droit d'annuler ou de reporter la retraite si le nombre minimum de participants 8 personnes n'est pas atteint au 26 avril 2027, ou en cas de force majeure (maladie de l'intervenante, fermeture de l'établissement, etc.). Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées est remboursée, à l'exclusion de tout autre dédommagement.

6. Santé, contre-indications et responsabilité

- **Nature des activités :** Les activités proposées (breathwork, yoga, relaxation, accompagnement psychosocial) s'inscrivent dans une démarche de bien-être et de ressourcement ; elles ne constituent ni un acte médical ni une psychothérapie et ne remplacent aucun suivi médical.
- **Aptitude physique et psychique :** Le/La Participant(e) atteste être en bonne santé physique et psychique pour suivre l'ensemble du programme. Il/Elle s'engage à signaler avant le séjour toute condition particulière (grossesse, troubles cardiovasculaires, antécédents psychiatriques lourds, etc.).
- **Allergies ou intolérences alimentaires:** Merci d'en discuter avec l'organisatrice pour organizer au mieux votre séjour.
- **Assurances :** Chaque participant(e) est tenu(e) d'être couvert(e) par sa propre assurance maladie/accident ainsi que par une assurance responsabilité civile privée. L'Organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'effets personnels durant le séjour.

7. Confidentialité et droit à l'image

- **Confidentialité :** Afin de garantir un cadre sécurisant, les participants s'engagent à respecter la stricte confidentialité des échanges et partages effectués lors des cercles de parole.
- **Droit à l'image :** J'autorise l'Organisatrice à utiliser des photographies prises durant le séjour (sans gros plan identifiable ou avec mon accord spécifique) pour sa communication professionnelle : ☐ Oui ☐ Non

8. Protection des données et droit applicable

- **Protection des données (nLPD) :** Les données personnelles recueillies sont traitées de manière strictement confidentielle et utilisées uniquement pour l'organisation du séjour, conformément à la politique de confidentialité disponible sur silviaporret-conseil.ch.
- **Droit applicable et for juridique :** Le présent contrat est soumis au droit suisse. En cas de litige, et à défaut d'accord amiable, le for juridique est fixé au siège de l'Organisatrice (Neuchâtel / Le Landeron), sous réserve des fors impératifs prévus par la loi.

Fait en deux exemplaires, à _____, le _____

Signature du/de la Participant(e) : *(Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » et valant accord avec les conditions générales de silviaporret-conseil.ch)*	**Signature de l'Organisatrice :** Silvia Porret – Silvia Porret Conseil